

au gouvernement des garanties suffisantes que ce chemin serait muni du matériel roulant nécessaire et qu'on le ferait fonctionner convenablement.

Or, la somme en question a été dépensée, suivant que l'établit un certificat du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ; mais il se peut que les autres conditions ne soient pas remplies prochainement.

En attendant, nous ne savons pas quand le chemin pourra être transféré, ou si nous aurons bientôt des garanties satisfaisantes quant au fonctionnement de la voie jusqu'au moment où le chemin de New-Glasgow sera complété ; et cette condition étant la principale du transfert, celui-ci ne peut être opéré tant qu'elle n'aura pas été remplie.

C'est pourquoi je demande que la motion soit retirée ; dans tous les cas, on ne saurait trouver dans aucun document d'autres renseignements que ceux que j'ai donnés.

La motion est retirée avec la permission de la Chambre.

LES MILLE-ILES.

DEMANDE DE RAPPORT.

M. JONES (Leeds-Sud) — J'ai l'honneur de demander un rapport indiquant les ventes ou les locations d'aucune des îles du fleuve St-Laurent entre Brockville et Kingston, et connues sous le nom des Mille-Iles, qui se sont faites durant les années fiscales de 1874-75, 1875-76, 1876-77, spécifiant quelles îles ou parties d'îles ont été vendues ou louées, le nom de ces îles, la quantité de terre dans chaque cas vendue ou louée, la durée de ces baux, les noms des acheteurs ou des locataires, avec le prix de vente ou de loyer en bloc ou par acre.

Plusieurs de ces îles sont d'une étendue considérable, variant de cinq cents à mille acres, quelques-unes même ont deux mille acres d'étendue, et ont été converties en beaux établissements de culture.

Tout près de ces îles s'en trouvent d'autres variant d'un demi-acre à trois acres d'étendue ; et les propriétaires des établissements ont fait des démarches auprès du gouvernement pour acheter ces îles.

En 1876, je demandai certaines de ces îles pour quelques-uns de mes com-

M. MACKENZIE

mettants. Le ministre de l'Intérieur alors en exercice (M. Laird), me répondit que ces îles n'étaient pas à vendre ni à louer, et que le gouvernement n'avait pas encore décidé ce qui serait fait de ces îles, mais que probablement les plus petites de ces îles seraient vendues à l'encan.

En 1876 et 1877, quelques-unes de ces îles ont été louées ou vendues ; et je fais la présente motion dans le but de connaître ce qu'on a l'intention de faire de ces îles, dont quelques-unes servent depuis 80 ans de pâturages aux bestiaux des cultivateurs avoisinants, afin que l'on ne dispose pas de ces îles à l'insu de ces derniers.

En face de la ville où je demeure, à peu de distance de ma maison, une de ces îles a été louée pour 99 ans ; le bail a été accordé à une personne respectable, et personne ne voit de mal à cela.

Des cabanons ont été construits sur quelques-unes de ces îles, et il pourrait en être fait autant sur d'autres.

Une personne qui a fait la demande d'une de ces îles avoisinant son établissement s'est plaint à moi de ce qu'elle a été poursuivie pour avoir pris des pierres sur une île avoisinante pour bâtir une clôture, et a été condamnée à \$20 d'amende.

Je serais content d'apprendre du gouvernement ce que l'on a l'intention de faire au sujet des Mille-Iles, que l'on devrait garder comme parc national.

M. MACKENZIE — Le gouvernement a d'abord l'intention de conserver les arbres, qui constituent une des beautés de ces îles. Il y a quelques années l'on s'aperçut que des gens y coupaient les arbres, qu'ils enlevaient ensuite pour différentes fins. Nous employâmes alors un garde additionnel chargé d'empêcher cette destruction faite au détriment de la principale beauté de la nature en cet endroit.

Quant à la disposition finale de plusieurs de ces îles, il y a une difficulté : le gouvernement voudrait garder toutes ces petites îles, au moins celles qui sont de peu de valeur pour la culture, à leur état naturel. D'un autre côté, l'on ne doit pas perdre de vue que ces îles ne sont pas des propriétés publiques, qu'elles appartiennent aux Sauvages ; et l'on ne peut guères s'attendre que les Sauvages, qui en sont les propriétaires, vont donner toutes ces